

97/07.10

n° 21/2010

COMMUNE DE CANCHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 10
Membres présents : 7
Membres votants : 8
Date de la convocation : 11/06/10
Date d'affichage : 11/06/10

Etaient présents : Anne-Marie SAGOT, Louis-Guillaume du QUESNOY, Michel LEGER, Jean-Luc DELOBEL, Vincent PELEMAN, Marie-Thérèse MERCIER et Ghislaine MAUPIN

Absent excusé : Richard BOUCART (qui a donné procuration à Ghislaine MAUPIN)

Absents : Christophe DALON, François NIQUET

Secrétaire de séance : Michel LEGER

L'an deux mille dix, le vingt-trois juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Canchy s'est réuni à la mairie de Canchy, sous la présidence de Madame Anne-Marie SAGOT, Maire, suite à convocation en date du 11 juin 2010.

Objet : Projet liaison Roissy Picardie :

Le Conseil Municipal de la commune de Canchy, à l'unanimité, souhaite prendre position en délibérant pour la liaison Roissy-Picardie, et apporter une contribution positive au débat public sur la liaison ferroviaire Roissy Picardie.

Ce projet est essentiel et majeur pour le développement et l'aménagement du territoire en Picardie. Si, comme nous le souhaitons, il se réalise, il aura un vrai impact sur le littoral de la Picardie.

Nous avons mesuré l'effet du désenclavement autoroutier A 16 – A 28. Nous espérons maintenant être reliés au réseau français et européen des lignes à grande vitesse.

Indiscutablement, la liaison Roissy Creil permettra ce lien d'abord avec Amiens et ensuite avec le littoral si comme nous le voulons la ligne ferroviaire Amiens Abbeville Pas de Calais est électrifiée.

Notre économie est à la fois industrielle – Bassins d'emploi du Vimeu et d'Abbeville – agricole et touristique et doit pouvoir s'appuyer sur des infrastructures de communication à la hauteur de ses ambitions.

Notre territoire a besoin de ce lien avec le réseau de la grande vitesse pour compléter le dispositif autoroutier et N.T.I.C.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,



Le Maire,


Anne-Marie SAGOT